

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

PROJET DE TERRITOIRE

Ambition 2030 : un territoire d'excellence

02 mars 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

LE PROJET DE TERRITOIRE

Définition & objectifs

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

Quelques repères sur l'objet projet de territoire :

- Le projet de territoire est un document fédérateur qui dégage des ambitions sur l'ensemble des politiques publiques à l'échelle d'un groupement de communes.
- Il permet de rassembler un territoire autour d'un plan d'actions concret et cohérent, reflet à la fois d'ambitions partagées et d'une volonté de mettre en œuvre un développement équilibré du territoire.
- Ce plan d'actions définit les actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire à court, moyen et long termes, en tenant compte des contraintes et des ressources disponibles.
- Cette feuille de route constituera le socle de toutes les contractualisations avec les partenaires financiers notamment le Département, la Région et l'Etat.

Les 4 objectifs du projet de territoire

- Partager une **vision commune du territoire, de ses enjeux et de ses défis** (entre les élus, les membres du Conseil local de développement et les techniciens de la collectivité)
- Clarifier la **priorisation des ambitions politiques et des projets**, pour en faciliter la traduction opérationnelle
- **S'engager sur des objectifs** à travers la mise en œuvre d'actions et de projets cohérents
- Se donner des repères pour **être en capacité de suivre et d'évaluer l'action intercommunale**

Méthodologie d'élaboration

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

LES ACTEURS MOBILISES

Contributeurs directs

Les élus communautaires

- En **bureau exécutif** réunissant les vice-Présidents pour donner les orientations et les arbitrages politiques
- En **groupes de travail thématiques** pour construire la feuille de route intercommunale

Les membres du CLD

- Lors du **séminaire du 6 juillet** sur la construction de la vision du territoire
- En **groupes de travail thématiques** pour construire la feuille de route intercommunale
- A travers la **prise en compte de leurs retours** sur l'avant projet

Les responsables de service

- Lors du **séminaire du 6 juillet** sur la construction de la vision du territoire
- A travers leurs contributions sur les projets et actions en cours
- En **groupes de travail thématiques** pour construire la feuille de route intercommunale

Acteurs du territoire associés ponctuellement

Les citoyens

- En apportant leur vision du territoire à travers la **consultation citoyenne**

Les maires

- En **conférence des maires** pour partage et information sur les éléments travaillés à chaque fin de phase

Méthodologie d'élaboration

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

LA DEMARCHE DE TRAVAIL

SÉQUENCE 1

Ce que l'on veut être

Imaginer le territoire dans 10 ans au regard des projets en cours et des tendances structurantes

Travail mené en lien avec les membres du Conseil local de développement

- A quoi est confronté le territoire ?
- Quel territoire voulons-nous demain ?
- Quels défis doit-on relever pour atteindre cette vision ?
- Quelles sont les priorités d'action ?

- **Entretiens individuels** avec les Vice-Présidents sur leur thématique
- **Diffusion d'une consultation citoyenne** sur l'avenir du territoire
- **Séminaire** (élus, CLD, services) : imaginer notre territoire en 2030
- **Validation** de la vision par le bureau exécutif

SÉQUENCE 2

Ce que l'on doit faire pour y arriver

S'engager sur des objectifs et sur des actions

- Quels engagements pour relever les défis identifiés ?
- Sur nos priorités d'action, qu'est-ce que l'on fait déjà ? Quels sont les manques ?
- Quel registre d'action de l'intercommunalité ?
- Quelles actions sont à mettre en place au cours du mandat pour être à la hauteur de notre ambition ?

- **Groupes de travail par thématiques réunissant élus, membres du CLD et service** : construire l'action de l'intercommunalité en affirmant des objectifs, en analysant l'action actuelle et en proposant des nouveaux projets
- Consolidation de **proposition d'actions**
- Présentation au **bureau exécutif**
- Présentation en **conférence des maires**
- Présentation aux **membres du CLD**
- **Validation par le bureau exécutif**

Portée et usages du projet de territoire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

Pour les élus

Le projet de territoire est un document de référence pour le bureau exécutif de la CCPEVA qui a donné ses grandes orientations politiques pour le mandat qui s'ouvre. Il guide également l'action des commissions thématiques qui se réunissent pour traiter les grands défis du territoire.

Pour les services

Pour les services de la CCPEVA, le projet de territoire est une feuille de route de leur action pour le mandat. Il permet de décliner les orientations politiques prises par les élus de manière opérationnelle. Les services peuvent également évaluer l'action de l'intercommunalité à la fin et au cours du mandat au travers des plans d'actions et des engagements pris.

Pour le CLD

Le projet de territoire constitue pour les membres du Conseil local de développement une base de dialogue et de propositions avec les élus. Leur inclusion aux ateliers du Projet de territoire a permis de dessiner leurs visions des enjeux et de coconstruire avec élus et techniciens des pistes de solutions.

Pour les citoyens

Pour les citoyens, le projet de territoire est un support pour comprendre ce que fait l'intercommunalité, les ambitions qu'elle se fixe et les projets qu'elle porte. Il leur permet d'évaluer l'action de l'intercommunalité dans une logique de transparence et lisibilité et peut également constituer une première porte d'entrée dans la vie de la cité.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

LETTRITTOIRE ET SES DEEFIS

La CCPEVA, un territoire d'action publique

Le territoire en un coup d'oeil



La communauté de communes

Dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des communautés de communes du pays d'Évian (CCPE) et de la vallée d'Abondance (2CVA) pour créer un espace solidaire et cohérent entre ses **22 communes membres**.

Le territoire rassemble plus de **40 000 habitants** (source INSEE 2015), depuis les rives du lac Léman jusqu'aux premiers sommets des Alpes.

Une intercommunalité intégrée dans des échelles d'action variées

Au-delà des intercommunalités, la CCPEVA évolue dans un écosystème administratif complexe au sein duquel elle doit se positionner, formuler et porter des attentes claires vis-à-vis de ses partenaires afin d'optimiser et guider leurs actions sur le territoire.

→ **La CCPEVA travaille en collaboration avec plusieurs institutions à divers échelons de compétence** pour la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais



Le SIAC est un outil de développement au service de l'aménagement du territoire de 3 collectivités, dont la CCPEVA et 62 communes. Son action concerne autant le désenclavement du Chablais, que l'animation du Schéma de cohérence territoriale et la préservation de l'environnement avec le Plan Climat Air Energie Territorial.

Agence économique du Chablais



L'Agence économique du Chablais est une association Loi 1901 pour le développement économique des entreprises et de l'emploi du territoire. Grâce à son action et ses partenaires, l'Agence est à l'origine de la création du SIAC, de la plateforme d'initiative locale « Initiative Chablais » ou encore la Pépinière d'entreprises DELTA.

Chablais Géoparc Mondial UNESCO



Le Chablais s'est vu attribué le label Géoparc mondial UNESCO en raison de son patrimoine géologique d'importance internationale et ses projets de préservation, d'éducation, de valorisation, de développement durable et de coopération de ses sites remarquables.

Conseil régional



Le conseil régional de l'Auvergne-Rhône-Alpes est un partenaire de référence pour la communauté de communes. Il apporte son soutien aux projets de mobilité, aux entreprises et à l'emploi du territoire ainsi que sur les enjeux liés au tourisme, à la formation et à la jeunesse.

Conseil départemental



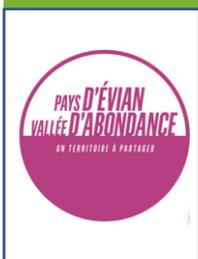
Le conseil départemental de la Haute-Savoie accompagne la CCPEVA, au même titre que la Région, sur plusieurs politiques publiques comme l'aménagement du territoire, l'habitat et la politique sociale et la préservation de l'environnement.

Le SYANE



Le SYANE est un syndicat mixte qui regroupe les communes, des intercommunalités et le département de Haute-Savoie. Il apporte son expertise et accompagne les collectivités dans les domaines des réseaux de gaz, d'électricité, de chaleur, d'énergies renouvelables, de l'éclairage public et les aménagements numériques.

L'Office de tourisme intercommunal



L'Office de tourisme intercommunal intègre les communes de Bernex, Thollon, Abondance, La Chapelle d'Abondance, Publier, Saint-Gingolph et le syndicat d'initiative de Lugrin. Il coordonne le programme Espaces Valléens et impulse la stratégie touristique du territoire.

Une intercommunalité intégrée dans des échelles d'action variées

→ L'action publique territoriale dépend également de collaborations locales très structurantes :

- Les liaisons lacustres avec la Suisse assurées par la Compagnie Générale de Navigation (CGN) et portées par des financements franco-suisses ;



- Le domaine skiable des Portes du Soleil.
- Thonon agglomération (structure partagée / convention CGN)

→ La CCPEVA appartient à un espace de coopération transfrontalier : Les 3 Chablais.

Espace de coopération et de réflexion stratégique qui rassemble les 3 chablais : haut-savoyard, valaisan et vaudois. Ce territoire transfrontalier du bassin lémanique présente des problématiques qui dépassent les frontières nationales et méritent d'être traitées de manière globale, en mutualisant les ressources dans l'intérêt des populations.

Les principaux défis à relever en commun pour les 3 Chablais sont :

- **Faire rayonner le Chablais et son caractère singulier**
- **Accueillir la population et les visiteurs**
- **Réussir une croissance équilibrée**

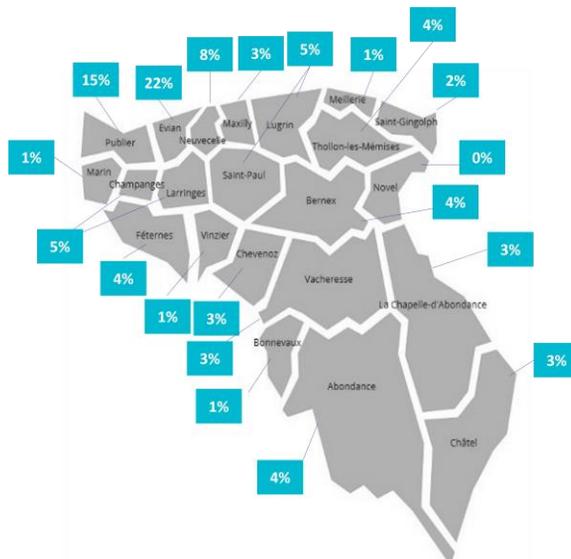
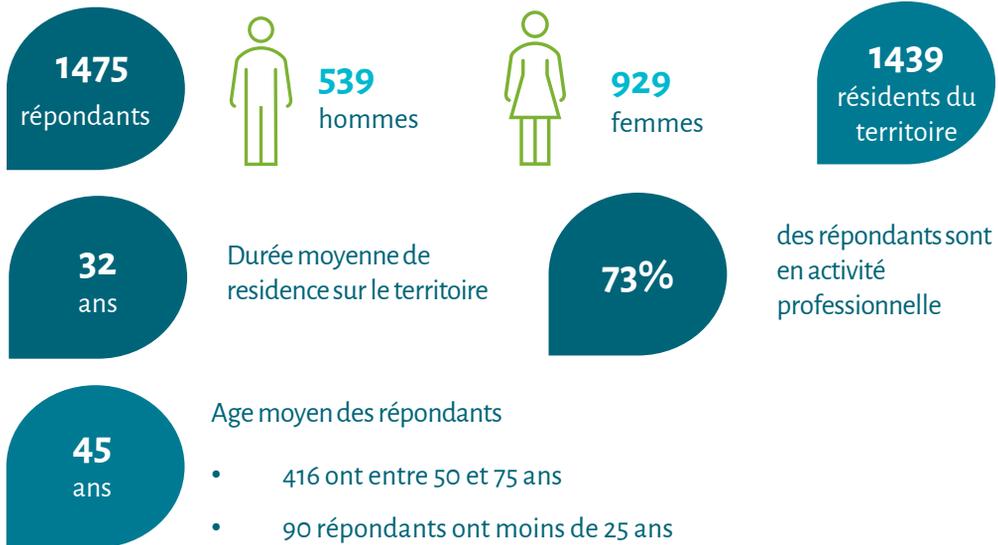
Les 3 Chablais portent donc en lien avec Chablais Région, la CCPEVA et le SIAC des projets de collaboration sur le tourisme et la mobilité douce.

Extrait des résultats de la consultation citoyenne

En un coup d'oeil-

- **1475 répondants** se sont exprimés à travers un questionnaire en ligne sur :
 - Leur perception et vision actuelle du territoire
 - Leurs attentes et idées pour demain
- Consultation **diffusée du 12 mai au 5 juin 2021**
- Les **résultats ont été présentés aux élus, aux services et aux membres du CLD le 6 juillet** afin d'alimenter leurs réflexions sur l'identification des enjeux prioritaires pour le territoire

Profil des répondants



Représentation graphique de la répartition des répondants par commune du territoire (en %)

Extrait des résultats de la consultation citoyenne

Le rapport au territoire

34%



Y habitent pour
la qualité du cadre de
vie

33%



Y habitent parce
qu'ils sont nés sur le
territoire

643

Evian

539

Lac Léman

Marqueurs du territoire

Les deux lieux les plus utilisés par les répondants pour
présenter la localisation du territoire

Comment décririez-vous votre territoire ?

52%

« Agréable à
vivre »

11%

« Nature »

8%

« qui doit se
réinventer »

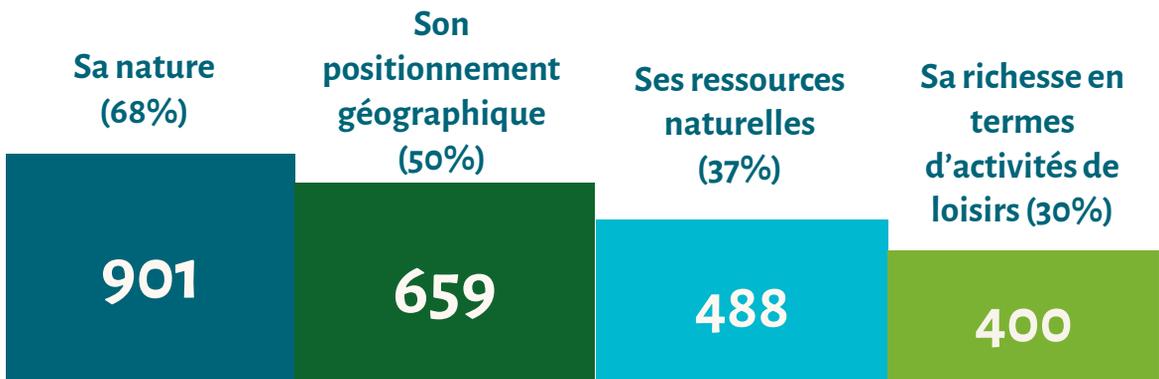
15%

« qui manque de
services, cher et
défiguré »

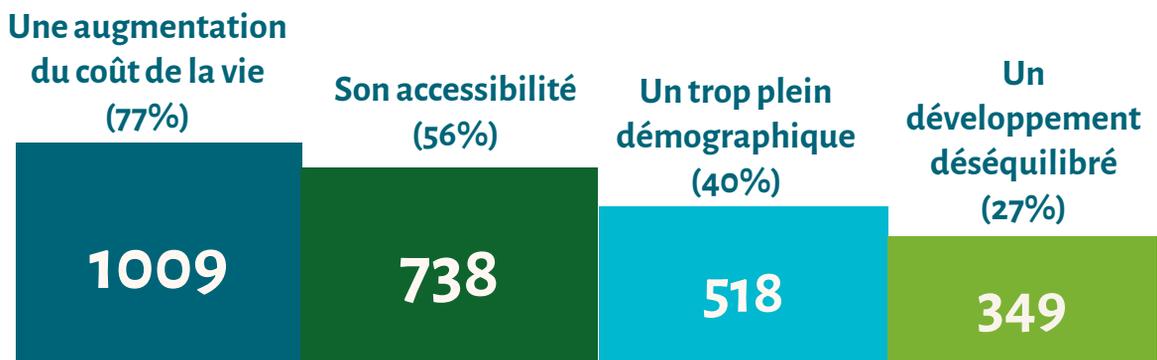
Extrait des résultats de la consultation citoyenne

La vision du territoire

LES FORCES



LES FAIBLESSES



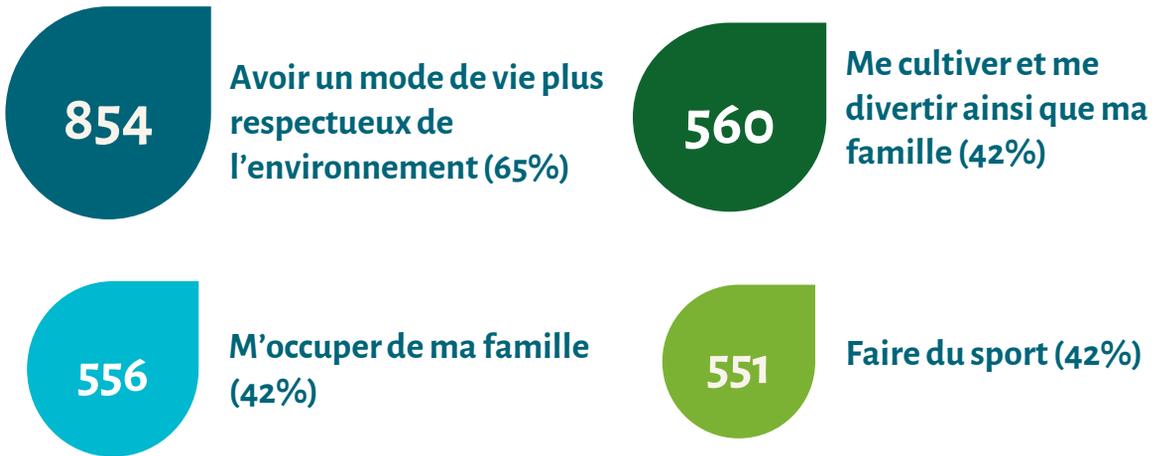
LE DEVELOPPEMENT



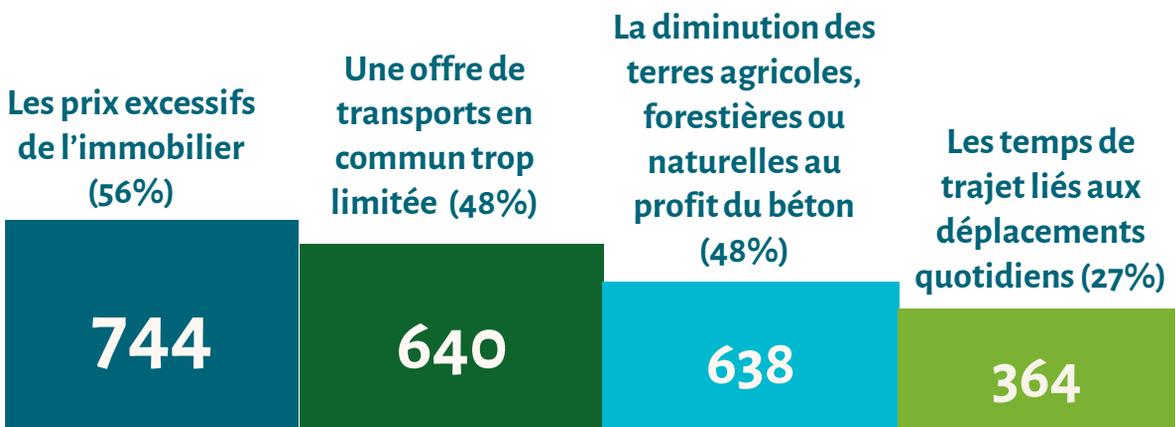
Extrait des résultats de la consultation citoyenne

La vision du territoire

LES SOUHAITS ET ASPIRATIONS



LES DIFFICULTÉS ET FRUSTRATIONS



Extrait des résultats de la consultation citoyenne

Les attentes

Comment souhaiteriez-vous présenter votre territoire dans 10 ans?

56%

C'est un territoire à la pointe du développement durable

49%

C'est un territoire facile à vivre, où on se déplace facilement avec ou sans voiture

41%

C'est un territoire qui a réellement su développer les circuits courts

39%

C'est un territoire où on ne s'ennuie jamais quelque soit son âge

Extrait des résultats de la consultation citoyenne

Les attentes

LES THEMATIQUES PRIORITAIRES

- 1 La gestion des déchets – 84/100
- 2 Le transport – 81/100
- 3 La transition énergétique - 77/100
- 4 L'économie circulaire – 75/100
- 5 L'habitat – 75/100
- 6 La garde d'enfant – 74/100
- 7 L'accompagnement des seniors – 74/100
- 8 La valorisation du patrimoine- 69/100
- 9 L'économie – 66/100

Vision des enjeux du territoire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



Préserver le cadre de vie

Le cadre de vie est identifié par les citoyens et les élus comme l'une des principales forces du territoire. Il est aujourd'hui fragilisé par l'urbanisation et les impacts du réchauffement climatique

→ Les **espaces naturels et fragiles peuvent être menacés par les activités touristiques**

(stationnement de véhicules, incivilités, installations touristiques, surfréquentation)

→ Les **forêts représentent près de 70% de la surface du territoire**, leur entretien et leur préservation est un enjeu majeur pour conserver ces puits de carbone et la biodiversité qu'elles abritent

→ La **part de surface artificialisée n'a progressé de seulement 0,7% entre 2009 et 2018** (contre 1,7% pour la CA Annemasse-les-Voirons-agglomération). La maîtrise de l'urbanisation du territoire doit être pensée pour faire face au dynamisme démographique important du département (+ 43 700 habitants en 20 ans à l'échelle du territoire du SCoT)

La saturation des axes routiers, la dépendance forte à la voiture individuelle et la nécessité de penser des mobilités durables font de la mobilité un enjeu majeur de l'aménagement du territoire.

→ la **part d'utilisation de la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail est de 78%, contre 9,7% de ces mêmes déplacements qui s'effectuent en transports en commun**. Or, 15% des émissions de CO2 sont rejetées par les voitures essence et diesel et 24% émissions des gaz à effet de serre. Pour atteindre les objectifs de neutralité énergétique d'autres mobilités plus douces et innovantes doivent être déployées sur le territoire.

→ **Le territoire bénéficie d'une forte croissance démographique** (+1,14% / an), en plus des pics d'affluence aux saisons touristiques. Il est nécessaire de penser aux besoins grandissants de mobilité collective. Bien qu'existantes, **les offre de transports collectifs et de pistes cyclables gagneraient à être développées de manière uniforme** sur le territoire, comme l'indique les résultats de la consultation citoyenne.



Penser de nouvelles mobilités

Vision des enjeux du territoire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



Intégrer la population

Si la commune est un échelon de proximité pour les citoyens, en tant qu'intercommunalité, la CCPEVA a un enjeu important à faire connaître son action, d'autant qu'elle intègre des compétences nouvelles.

→ La participation citoyenne est dynamique sur le territoire de la CCPEVA et les citoyens sont insérés dans la vie associative locale. Les nombreuses réponses à la consultation citoyenne du Projet de Territoire et la création du Conseil Local de Développement sont des preuves de l'engagement citoyen.

→ La CCPEVA a un enjeu important à faire connaître son action, d'autant que celle-ci semble peu connue au regard des projets et actions déjà entrepris par l'intercommunalité mais cités comme manquants dans la consultation citoyenne.

→ Au regard des compétences portées par l'intercommunalité qui permettent de répondre aux défis du changement climatique, la CCPEVA doit pouvoir assurer l'acceptabilité des mesures prises et leur adéquation aux besoins et attentes des usagers. Pour ce faire, l'intégration des citoyens dans l'évaluation et le suivi des politiques publiques est important.

La réduction des inégalités sociales est un enjeu majeur pour le territoire de la CCPEVA afin d'assurer la cohésion et maintenir le vivre-ensemble.

→ Plusieurs contributions citoyennes au questionnaire ont identifié le coût de la vie élevé pour les résidents, en particulier dans le secteur du logement, comme une faiblesse du territoire.

→ Le vieillissement de la population et les conditions d'hébergement des seniors sont des sujets majeurs pour la CCPEVA : en 2017, 7,6% de la population totale a 75 ans et plus sur le territoire. Pour ce public, il s'agit de penser des modalités pour faciliter le maintien à domicile.

→ Afin d'accueillir les nouvelles familles et d'animer et soutenir celles déjà présentes sur le territoire, le développement des modes de garde et de structures d'accueil pour les jeunes sont des enjeux d'actions de la CCPEVA.



Réduire les inégalités sociales

Vision des enjeux du territoire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



Réduire son impact sur l'environnement

Le territoire de la CCPEVA se donne l'ambition d'être un territoire d'excellence dans son adaptation au changement climatique. Comme les autres territoires, la communauté de communes a un enjeu à réduire les quelques milliers de tonnes de CO₂ rejetés localement dans l'atmosphère.

→ **La ressource en eau fait la force et la réputation du territoire.** Encourant des risques de pollution, de pertes dues à des fuites sur les réseaux et une consommation abusive, elle doit être particulièrement protégée. Le PCAET, le Cluster Eau et l'impluvium des eaux d'Evian prévoient et mettent en place de nombreuses actions à valoriser.

→ Relever les défis du réchauffement du climat suppose de **développer la production d'énergies renouvelables et vertes et d'en organiser une consommation raisonnée.** La CCPEVA s'engage sur cette voie avec le photovoltaïque, l'hydroélectricité, la méthanisation, les réseaux de chaleur renouvelable et l'hydrogène vert décarboné.

→ La rénovation énergétique des bâtiments publics et privés résidentiels est un enjeu de taille en raison de la **forte consommation énergétique du secteur résidentiel** (39%). Le PCAET fixe l'objectif de réduction de 21% des consommations énergétiques du secteur public bâti à l'horizon 2030.

→ **Le développement des circuits courts et locaux fait partie des souhaits des répondants à la consultation citoyenne pour leur territoire.** Soutenir et encourager la consommation locale de produits alimentaires ou de biens de consommation est un enjeu de taille pour la CCPEVA. Le rallongement de la durée de vie des objets passe aussi par la réduction de la production de déchets par habitants (un français produit un peu moins de 500 KG de déchets par an). Le développement des filières de tri et de valorisation et des pratiques de réutilisation et ré-usage doivent être impulsés à l'échelle du territoire de la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

NOS ENGAGEMENTS

Ambition 2030 –

Un territoire d'excellence

pour faire face au changement climatique



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
solidaire et inclusif**



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
sobre et exemplaire**



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
adapté aux mobilités responsables**



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
préservé**



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
partenaire de l'économie circulaire**



Ambition 2030 –

**Un territoire d'excellence :
de proximité pour ses usagers**



Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

Ambition 2030 – Un territoire d'excellence : solidaire et inclusif



Défi 1

Garantir une offre de logements
accessibles, décents et durables



Défi 2

Soutenir les publics vulnérables



Défi 3

Accompagner les familles



Ambition 2030 – Un territoire d'excellence : solidaire et inclusif



DÉFI 1 - GARANTIR UNE OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES, DÉCENTS ET DURABLES



Le logement est un enjeu important pour le territoire avec une croissance de la population et un marché immobilier en tension. La CCPEVA s'engage à agir en faveur de quatre publics cibles : les professionnels qui cherchent à s'installer sur le territoire, les habitants non frontaliers aux faibles ressources économiques, les jeunes et les saisonniers et les personnes en état de dépendance (vieillesse et handicap) ou en situation d'isolement. La CCPEVA ambitionne de garantir une offre de logements adaptée à leur capacité économique et leur situation personnelle, tout en répondant à des normes d'accessibilité et de décence. Ces actions nécessiteront l'élaboration et l'animation d'une stratégie territoriale en matière d'habitat et d'hébergement qui n'apparaît pas dans le Projet de territoire mais qui est liée au Plan Local d'Habitat (PLH).

Nos engagements et actions

Permettre aux travailleurs à bas revenu et saisonniers d'accéder à un logement

En cours

- **Appui à la réalisation de logements aidés** sous conditions et intégrant des critères de durabilité

Nouveaux projets

- **Etude d'opportunité sur la structuration et l'animation d'un réseau de solidarité** pour le logement des travailleurs à bas revenu et réflexion sur la création d'une agence immobilière solidaire (PLH)
- **Etude sur la mise en place d'une stratégie d'attribution des logements sociaux** intercommunale (PLH)

Renforcer la capacité d'hébergement d'urgence sur le territoire

Réalisé

- **Définition et mise en place de modalités de soutien aux structures d'hébergement d'urgence** du territoire et du Chablais

Nouveaux projets

- **Mobilisation des acteurs du territoire** pour déployer une offre d'hébergement d'urgence adaptée à travers les ressources locales de logements vacants

Améliorer l'accessibilité des logements

En cours

- Renouvellement de **l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat**

Nouveaux projets

- **Etude de l'évolution des besoins et des nouvelles opportunités en termes d'habitat**
- **Promotion des aides dédiées à l'adaptation du logement au vieillissement** versées par Action logement et dans le cadre de l'OPAH (Plan local Habitat)

Lutter contre la précarité énergétique

En cours

- **Promotion du service public de rénovation énergétique**

Nouveaux projets

- Conduite d'un diagnostic énergétique pour **identifier les passoires thermiques**
- **Mise en place d'aides supplémentaires aux rénovations privées** pour les ménages en situation de bas revenus dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- **Incitation et accompagnement des bailleurs sociaux** dans le lancement de travaux de rénovation énergétique



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : solidaire et inclusif



DÉFI 2 - SOUTENIR LES PUBLICS VULNÉRABLES



Personne n'est à l'abri de rencontrer au cours sa vie une situation de vulnérabilité. Actuellement, peu de services sont proposés aux publics dépendants afin d'accompagner leur vie quotidienne à domicile. Que ce soit les personnes âgées, malades ou porteuses d'un handicap l'aide et le soin sont nécessaires pour pouvoir se maintenir en toute sécurité à son domicile.

Nos engagements et actions

Renforcer les services d'aide à la personne

Nouveaux projets

- **Réflexion sur l'évolution du service de portage de repas à domicile** vers une mission sociale d'écoute, d'alerte et d'échanges
- Étude d'opportunité et de faisabilité pour l'adaptation et le **développement des services d'aide et d'accompagnement à domicile**

Favoriser l'accès au droit

Réalisé

- **Soutien aux services déployés par l'antenne de justice et du droit du Chablais** notamment pour la création d'un service juridique itinérant

En cours

- Déploiement et animation de **l'espace France services itinérant**
- Déploiement d'un service itinérant de **conseil en numérique**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : solidaire et inclusif



DÉFI 3 - ACCOMPAGNER LES FAMILLES



Le cadre de vie privilégié entre lac et montagnes séduit de nombreuses familles qui viennent s'installer sur le territoire avec leurs enfants et adolescents. La CCPEVA se donne l'ambition d'accompagner les parents dans la garde et l'éveil de leurs enfants en bas âge et de proposer des dispositifs d'animation et de prévention pour dynamiser et sensibiliser les familles du territoire.

Nos engagements et actions

Renforcer les modes d'accueil sur le territoire

Nouveau projet

→ **Réalisation d'un état des lieux sur l'offre et le besoin en modes d'accueil sur le territoire** (Convention Territoriale Globale)

Accompagner les besoins de soutien à la parentalité

Nouveau projet

→ **Animation du Relais Petite enfance**: création et animation d'un réseau de la petite enfance à l'échelle intercommunale ; élaboration et animation d'un programme d'actions de sensibilisation à destination des parents et des professionnels



Soutien à la stratégie d'animation et l'offre de loisirs

Réalisé

- **Soutien financier à l'enseignement artistique** par le biais des écoles de musique

En cours

- **Mise en place d'animations sur les patrimoines culturels et naturels** dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire
- Elaboration et mise en œuvre d'une **convention territoriale globale**

Nouveaux projets

- Animation d'une **dynamique intercommunale en matière d'enseignements artistiques**
- **Diagnostic de l'offre enfance jeunesse et réflexion sur la structuration de l'offre (CTG)**

Accompagner la prévention et la prise en charge des comportements à risque

En cours

- **Conduite ou soutien d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des publics et des acteurs socio-éducatifs sur les pratiques addictives et à risque**
- Soutien et accompagnement à la **création de l'antenne Chablais de la Maison des adolescents**

Améliorer l'accès aux soins

Nouveau projet

- **Animation d'une stratégie territoriale en matière de santé publique** basée sur l'analyse des besoins et des offres de soins sur le territoire (CLS)

Zoom sur le Contrat local de santé (CLS)

La CCEPVA a l'ambition de **répondre aux enjeux d'accès à l'offre de soins et la prévention sur son territoire** par le biais d'un **Contrat local de santé** signé avec **l'Agence Régionale de Santé** de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce contrat est un outil qui permet d'établir une **stratégie et des objectifs communs** entre la collectivité et l'A.R.S. afin de consolider un **programme d'actions pluriannuel** coconstruit à partir des besoins locaux, qui est **suivi et évalué** tout au long de sa mise en œuvre.

Les **deux grands objectifs** d'un tel contrat sont **la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé** et la mise en œuvre des solutions pour une **offre de santé de proximité**.

Parmi les sujets traités par le contrat local de santé on retrouve :

- La promotion de la santé et la prévention;
- Les politiques de soins et leur organisation;
- L'accompagnement médico-social.

L'analyse des besoins sociaux est une obligation que doivent remplir les CCAS et CIAS. Ils sont tenus de **réaliser annuellement un état des lieux de la situation sociale** de leur territoire en intégrant une **vision prospective avec les pistes d'évolution possibles**.

Grâce à l'Analyse des besoins sociaux, préalable à la signature d'une CTG, et le futur Contrat local de santé, la CCPEVA veut agir concrètement et répondre aux grands défis posés par la question sociale. Être un territoire inclusif et solidaire passe par se doter des bons outils !

Zoom sur la Convention territoriale globale (CTG)

La **Convention territoriale globale** permet à la **Caisse d'allocations familiales (Caf)** du département et à **l'intercommunalité d'agir ensemble** pour **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants** à l'échelle du département.

Cette convention s'appuie sur un **diagnostic partagé** avec les partenaires pour identifier l'ensemble des ressources disponibles et des besoins pour construire une **vision commune du territoire et ses priorités d'actions**.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : sobre et exemplaire



Défi 1

Structurer les filières mixtes de production d'énergies renouvelables

Défi 2

Préserver la ressource en eau

Défi 3

Massifier la rénovation énergétique



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : sobre et exemplaire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 1 - STRUCTURER DES FILIERES MIXTES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La CCPEVA se donne comme objectif d'augmenter sa capacité de production d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire. Ces énergies dont les sources de production sont présentes dans la nature génèrent moins de déchets polluants et de gaz à effet de serre. Ces actions doivent permettre à la CCPEVA de réduire son impact sur l'environnement, tout en assurant son développement.

Nos engagements et actions

Déployer le photovoltaïque

En cours

- **Déploiement des panneaux solaires** sur les bâtiments publics et les zones d'activités économiques (Schéma directeur des énergies)

Nouveaux projets

- **Analyse de la capacité d'équipement** sur le territoire (Schéma directeur des énergies)
- **Sollicitation et incitation des producteurs potentiels** d'énergie solaire (entreprises, communes, citoyens)

Explorer l'hydro électricité

Nouveau projet

- **Etude de la capacité de production d'hydroélectricité** sans développement de nouveau gisement



Développer les réseaux de chaleur renouvelable

En cours

- Accompagnement à la **structuration d'un réseau public de chaleur renouvelable**
- **Aide à l'accès au "contrat fond chaleur"** pour les porteurs de projet de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables

Nouveau projet

- **Poursuite de l'étude de création d'une filière bois** (en lien avec le SIAC)

Renforcer la méthanisation

En cours

- **Optimisation des méthaniseurs et augmentation du tonnage des déchets traités**

Structurer une filière hydrogène

En cours

- **Lancement d'une étude d'opportunité visant à déployer un écosystème associant production, distribution et usages d'hydrogène décarboné** en lien avec les acteurs publics et privés du territoire (réponse à l'appel projet à l'ADEME)

Zoom sur le PCAET

Le **Plan Climat Air Energie Territorial** est un **projet territorial de développement durable**, d'une durée de 6 ans, déployé à l'**échelle des intercommunalités** de plus de 20 000 habitants.

Document stratégique et opérationnel, il marque l'engagement de la collectivité à :

→ **Une réduction de la consommation d'énergie** sur le territoire à 1021 GWh à horizon 2030 (objectif de -275 GWh), soit un objectif de réduction des consommations de -21% par rapport à 2015.

→ **Une réduction du volume annuel d'émissions de Gaz à Effet de Serre** d'origine énergétique de -25% à l'horizon 2030 (objectif de -49.6 ktCO_{2e}).

→ **Une augmentation de la production d'EnR de 30%** à horizon 2030 par rapport à 2015 (+90 GWh)

→ **L'adaptation du territoire au changement climatique**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : sobre et exemplaire



DÉFI 2 - PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU



La ressource eau est présente en grande quantité sur le territoire de la CCPEVA - lac Léman, l'impluvium sur le plateau de Gavot, montagnes alentours – qu'il convient de préserver pour les générations futures. La CCPEVA est devenue le 1^{er} janvier 2021 l'unique gestionnaire de l'eau potable sur l'ensemble du territoire et se fixe comme objectif la distribution à tous d'une eau de qualité produite de façon durable. De même, le traitement des eaux usées constitue un enjeu de protection de l'environnement et un investissement d'avenir pour le territoire.

Nos engagements et actions

Sécuriser les réseaux pour réduire les pertes

En cours

- **Diagnostic** des réseaux d'eau potable
- Conduite de **travaux de mise à niveau des réseaux d'eau potable**
- Animation du **Schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau**

Limiter les risques de pollution

Réalisé

- **Sensibilisation des agriculteurs** sur les rejets agricoles à proximité des points de captage



Favoriser la récupération d'eaux pluviales

Nouveaux projets

- Aide à l'acquisition de cuves de récupération des eaux pluviales
- Encouragement des communes pour l'adaptation des normes d'urbanisme en facilitant l'installation de cuves de récupération d'eaux pluviales

Mettre en place une gouvernance territoriale de la ressource

Nouveau projet

- **Diagnostic global de la ressource disponible** et identification des zones de stress hydrique ou de pollution

Préserver toutes les zones humides du territoire

Réalisé

- Mise en place des **actions de protection des zones humides identifiées comme espaces naturels sensibles**

En cours

- **Acquisition foncière des terrains privés** intégrant des zones humides non protégées
- **Création d'une compensation carbone locale** visant à financer la préservation des zones humides

Nouveau projet

- **Impulsion de la création de filières d'excellence et d'innovation dans la protection des ressources** : en créant notamment une structure d'accueil pour les entreprises et start-up notamment autour de l'eau

Documents structurants sur la thématique

- Plan Climat Air Energie Territoriale
- Contrat de transition écologique



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : sobre et exemplaire

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 3 - MASSIFIER LA RENOVATION ENERGETIQUE



7 ENERGIE PROPRE
ET D'UN COUT
ADORSABLE



11 VILLES ET
COMMUNAUTES
DURABLES



10 INEGALITES
REDUITES



13 MESURES RELATIVES
A LA LOTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Sur le territoire intercommunal, le secteur bâti (résidentiel et tertiaire) est le secteur le plus contributeur au changement climatique : il représente 58 % de la consommation énergétique du territoire et 36 % des émissions de gaz à effet de serre. Afin de limiter l'impact de la CCPEVA sur la production de GES, la rénovation énergétique des logements et du bâti est un enjeu fondamental. De plus, la réglementation oblige les collectivités à agir : La loi relative à la transition énergétique et la croissance verte (LTEVC) de 2015 fixe la notion d'exemplarité pour les bâtiments publics, notamment afin que les constructions neuves sous maîtrise d'ouvrage des collectivités atteignent, chaque fois que possible, une performance dite « de bâtiments à énergie positive ».

Nos engagements et actions

Rénover le patrimoine bâti intercommunal

En cours

→ **Rénovation et amélioration de la performance énergétique** des bâtiments de la CCPEVA

Appuyer les communes dans la rénovation de leur patrimoine bâti

Réalisés

→ Pérennisation de l'aide aux communes dans l'ingénierie et l'**accompagnement de conseiller(s) en énergie**



Promouvoir et faciliter l'accès aux ressources financières et techniques pour les acteurs économiques et particuliers

Réalisé

- **Organisation de permanences du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat** sur le territoire

En cours

- **Promotion du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat** qui offre conseils techniques et orientations vers les aides financières pour les particuliers et les acteurs économiques du petit tertiaire

Nouveau projet

- **Encourager les travaux de rénovation énergétique** des particuliers par le biais d'aides locales directes

Accompagner les nouvelles constructions vers l'exemplarité

Réalisé

- Accompagnement des communes dans **l'intégration du référentiel Bois des Alpes dans leur dossier de consultation**

En cours

- Rédaction d'un **référentiel sur les constructions neuves « Bâtiments basse consommation »** (BBC)
- Rédaction et promotion d'une **charte sur les orientations d'aménagement et de programmation de quartiers bas carbone**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Adapté aux mobilités responsables

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



Défi 1

Développer une offre de mobilité partagée pour le quotidien et les touristes



Défi 2

Limiter l'usage de la voiture individuelle sur le territoire



Défi 3

Mener une politique vélo et piétonne ambitieuse et adaptée aux réalités du territoire



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Adapté aux mobilités responsables

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 1 - DEVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ PARTAGÉE POUR LE QUOTIDIEN ET LES TOURISTES



L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre suppose de favoriser les modes de déplacements collectifs moins énergivores en énergies combustibles que la voiture individuelle. La CCPEVA ambitionne de développer et d'harmoniser l'offre de transports alternatifs à la voiture en favorisant l'intermodalité pour la rendre accessible, lisible et cohérente et faciliter le parcours usagers. Cela, en améliorant la connexion du réseau à ses portes d'entrée, en renforçant les interconnexions entre les modes de transport et réseaux tout en prenant en compte les besoins spécifiques liés à la mobilité touristique, notamment en hiver.

Nos engagements et actions

Etoffer l'offre de mobilité multimodale sur le territoire et au-delà

Réalisés

- Finalisation et déploiement du Schéma de transport multimodal
- Signature du protocole Franco-Suisse pour l'amélioration de la desserte lacustre et le renouvellement de la flotte (2020-2025)

En cours

- **Projet de RER entre Evian et St-Gingolph**

Nouveau projet

- Etude pour la mise en place d'une ligne de transport lacustre entre Lugrin et la Riviera Vaudoise



Développer et renforcer les interconnexions

En cours

- Participation à la création de **plateformes multimodales**

Nouveau projet

- Etude pour une **offre de transport en commun à destination des touristes**

Proposer et faciliter les transports aux carburants alternatifs

Nouveaux projets

- Développement des **véhicules et carburants alternatifs** (hydrogène vert décarboné)
- Accompagnement et coordination du **déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques** (SYANE)
- Incitation et coordination au développement d'un **parc de véhicules propres de location pour tous les publics** dans une logique d'autopartage

Encadrer la tarification des transports en commun dans un souci d'attractivité

Nouveaux projets

- **Déploiement d'un système billettique interopérable** avec les collectivités voisines
- Mise en place d'une **tarification différenciée des transports en commun en fonction des publics**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Adapté aux mobilités responsables

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 2 - INCITER À MOINS UTILISER LA VOITURE INDIVIDUELLE SUR LE TERRITOIRE



Territoire de reliefs, les habitants de la CCPEVA utilisent principalement la voiture individuelle pour se déplacer sur le territoire : 75% des déplacements domicile-travail se font en voiture, souvent utilisée de manière individuelle. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de répondre aux besoins de mobilité des différents publics du territoire, la CCPEVA souhaite être actrice de la transition vers une politique de mobilité différenciée et adaptée aux usages. Agir sur la dépendance à la voiture en territoire de montagne suppose de dépasser la seule approche par l'offre pour développer une vraie politique de mobilité ambitieuse.

Nos engagements et actions

Mener des campagnes de sensibilisation sur l'usage de la voiture individuelle

Nouveau projet

- Déploiement de **campagnes de sensibilisation engageante** sur les impacts de l'usage de la voiture individuelle et valorisation des alternatives possibles

Rapprocher les services des citoyens

En cours

- **Maintien et renforcement d'une offre de proximité** : points multi-services, Maison des services publics itinérante, pôle de santé pluriprofessionnels



Soutenir les acteurs du covoiturage

Réalisé

- Participation à la SPL Economobilité Savoie Mont Blanc pour le **plan de mobilité entreprises et administrations**

Nouveaux projets

- Soutien aux plateformes de covoiturage existante et réflexion sur la **création d'une nouvelle plateforme**
- Déploiement de **l'autostop de proximité, taxis collectifs, transports à la demande** pour les déplacements spontanés ou non réguliers

Rendre avantageuses les alternatives à la voiture individuelle

Réalisés

- Participation au **challenge mobilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**
- Organisation de la **semaine européenne de la mobilité**

Zoom sur le Schéma de transport multimodal

Le Schéma de transport multimodal s'appuie sur :

- Un **diagnostic de l'offre de transport** existante sur le territoire;
- Une **étude de la demande et des besoins** en déplacement des ménages et touristes.

Il a ainsi permis de relever une **forte dynamique démographique** et une **très forte motorisation des ménages** ainsi que des **marges de progrès sur la mise en adéquation de l'offre de transport avec les besoins en mobilité**.

A travers le déploiement de son schéma de transport multimodal, la CCPEVA agit sur :

- Le développement et l'optimisation de son réseau routier de bus;
- La connexion des portes d'entrée du territoire;
- L'augmentation de l'offre globale de transport;
- La communication et l'information aux voyageurs;
- La tarification;
- Le développement de la politique vélo.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Adapté aux mobilités responsables

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 3 - MENER UNE POLITIQUE VÉLO ET PIÉTONNE AMBITIEUSE ET ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DU TERRITOIRE



Modes de déplacement ludiques, sportifs et durables, le vélo et la marche à pied font l'objet d'une politique ambitieuse engagée par la CCPEVA. Pour développer ces modes de déplacement et les adapter aux enjeux propres à un territoire rural de montagne, la CCPEVA s'engage à développer l'offre en termes d'aménagement, de vélos et d'électromobilité ; à sécuriser les pistes des autres usagers de la route ; à faciliter les interconnexions et à renforcer la communication et les actions de sensibilisation pour développer la pratique.

Nos engagements et actions

Développer l'offre de pistes cyclables et de vélos

En cours

- Réalisation du projet Via Rhôna de Saint Gingolph à Publier
- Prolongement de l'itinéraire cyclo-piétonnier des bords de Dranse
- Etude sur la définition d'un plan vélo intercommunal

Nouveau projet

- Déploiement d'un système de location longue durée de vélos à assistance électrique



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Préservé



Défi 1

Faire de l'aménagement un outil de protection des paysages et espaces naturels



Défi 2

Préserver et mettre en valeur les espaces naturels pour favoriser la biodiversité



Défi 3

Limiter l'impact du tourisme sur l'environnement



Défi 4

Valoriser les patrimoines qui fondent l'identité du territoire



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Préservé

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 1 - FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN OUTIL DE PROTECTION DES PAYSAGES ET ESPACES NATURELS



Face à une croissance démographique continue, le territoire doit organiser sa structuration pour préserver ce qui fait sa force : la qualité de ses paysages et ses espaces naturels, qui représentent plus de 69,8% du territoire. Aujourd'hui, les communes sont compétentes en matière d'urbanisme, il s'agit donc pour la CCPEVA de s'assurer d'une forme de cohérence territoriale dans le cadre de sa compétence d'aménagement de l'espace d'intérêt communautaire.

Nos engagements et actions

Développer les espaces agricoles

Réalisés

- **Déploiement du Plan pastoral territorial (2019-2023)** qui fixe les priorités en termes d'aménagements pastoraux sur 5 ans
- Animation d'une **charte avec les agriculteurs** (sur la fauche, la préservation des zones humides et l'usage du méthaniseur)
- Animation des **politiques d'aides financières à destination des agriculteurs** délivrées par le Département et la Région et pilotées par le CCPEVA
- **Cofinancement des mesures environnementales d'aide aux agriculteurs en faveur de la biodiversité** selon les objectifs du Plan Biodiversité et Contrat territorial espaces naturels sensibles (CTENS)



Limiter l'artificialisation des sols

Réalisé

→ Rédaction et animation de la **charte d'application du SCOT**

Préserver la qualité paysagère

Réalisé

→ **Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères**

En cours

→ **Rédaction des schémas architecturaux et paysagers dans le cadre de la convention du label Pays d'Art et d'Histoire qui devront être pris en compte dans les PLU**

Zoom sur la Plan pastoral territorial

Conscients que les espaces pastoraux jouent un **rôle essentiel dans l'économie agricole et touristique** et représentent un **patrimoine naturel de premier plan**, les élus de la CCPEVA ont réalisé un **Plan Pastoral Territorial (PTT)**. Il permet à la CCPEVA de définir ses **priorités en terme d'aménagements pastoraux pour les 5 prochaines années**

Les alpages des 6 communes de la Vallée d'Abondance sont concernés par le plan : Vacheresse, Bonnevaux, Chevenoz, La Chapelle d'Abondance, Abondance et Châtel; ainsi que les 3 communes du Pays de Gavot : Bernex, Novel et Thollon-les-Mémises.

Ce plan pastoral territorial offre la possibilité d'agir :

- **Sur le développement du pastoralisme** par le financement d'aménagements pastoraux via des aides financières de la région AURA
- **Sur la promotion du domaine pastoral** par des actions d'animation et de sensibilisation.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Préservé

Envoyé en préfecture le 04/04/2022
Reçu en préfecture le 04/04/2022
Affiché le 
ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 2 - PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES ESPACES NATURELS POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



Les forêts et milieux naturels occupent près de 70% du territoire de la CCPEVA. Ces forêts jouent un rôle essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique en constituant des îlots de fraîcheur, des barrières protectrices face aux risques de glissement de terrains mais également en assurant la biodiversité du territoire. Le territoire comporte également plus de 30 zones humides véritables réservoirs de biodiversité et essentielles à l'équilibre de ces milieux. Ces espaces naturels et fragiles qui font la force de la CCPEVA peuvent être menacés par le développement de l'activité touristique et une activité agricole de monoculture. La CCPEVA s'engage à la protection de ses différents milieux naturels qui assurent la riche biodiversité du territoire.

Nos engagements et actions

Communiquer et sensibiliser pour la protection des espaces naturels

Réalisé

- Animation auprès des scolaires et du grand public

En cours

- Conduite de **campagnes de sensibilisation sur la protection des espaces naturels sensibles**
- **Déploiement d'outils innovants** comme l'atlas de la biodiversité et le label Territoire Engagé



Déployer le Plan Espaces Naturels Sensibles

Réalisés

ESPACES AGRICOLES

- Mise en place, financement des mesures agro-environnementales et climatiques
- Préservation et valorisation des parcelles embroussaillées et des pelouses sèches
- Organisation concours prairie fleuries

FORETS

- Structuration foncière et schéma de desserte pour la dynamisation des forêts privées
- Diagnostic des besoins en protection et entretien des ripisylves
- Structuration d'une filière bois local favorisant le renouvellement des forêts

ZONES HUMIDES

- Préemption des zones humides privées
- Restauration et entretien des zones humides Natura 2000
- Restauration et entretien des zones humides du plateau de Gavot
- Mise en place de plans de gestion des zones humides en vue d'une labellisation ENS
- Entretien des sentiers thématiques des zones humides

MILIEUX ET ESPECES

- Protection des espèces ciblées : amphibiens, chauve souris, odonates
- Restauration des milieux : murets de pierres sèches patrimoniaux, réseaux bocagers
- Réflexion sur une diminution de l'éclairage public et protection des corridors nocturnes



ESPACES VERTS

- Accompagnement à la mise en place de mesures favorables à la biodiversité dans les jardins particuliers et espaces verts communaux
- Rédaction et diffusion d'une charte intercommunale sur les espèces floristiques

ALPAGES

- Déploiement et animation de la stratégie pastorale
- Réalisation d'un inventaire des chalets d'alpage
- Acquisition de parcelles privées
- Mise en œuvre des travaux

VERGERS

- Plan d'action de sauvegarde des vergers

Zoom sur le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

Après un inventaire complet de la riche biodiversité du territoire dressé par les élus du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance en 2012, un plan Biodiversité labellisé Contrat de territoire Espaces naturels sensibles (CTENS) a été mis en place en 2020.

La biodiversité du territoire s'appuie sur trois types de milieux : boisements, prairies agricoles et zones humides. Malgré les mesures de protection liées à la présence de zones humides remarquables et de l'impluvium des eaux minérales, la biodiversité doit être protégée face à des milieux qui ont tendance à s'homogénéiser.

Le Contrat de territoire des espaces naturels sensibles permet d'obtenir le soutien du Département de Haute-Savoie : un ambitieux plan pour le territoire de plus de 7 millions d'euros a été voté en janvier 2020.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Préservé

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 3 – LIMITER L'IMPACT DU TOURISME SUR L'ENVIRONNEMENT



Le tourisme est un atout du territoire de la CCPEVA, pour autant face aux enjeux environnementaux il est essentiel de limiter l'impact de l'activité touristique sur les espaces naturels tout en anticipant les changements climatiques. La CCPEVA souhaite se saisir de ces sujets pour en faire une opportunité de développer une destination touristique moins concentrée sur le territoire et mieux répartie sur toute l'année.

Nos engagements et actions

Diversifier l'offre touristique pour la déployer tout au long de l'année

Réalisés

- Animation du dispositif **espace valléen**
- Animation auprès des **scolaires et du grand public**
- Animation du label **Pays d'Art et d'Histoire**

En cours

- Intégration de l'ambition intercommunale dans la **convention d'objectifs avec l'office de tourisme intercommunal**



Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE

Déployer l'éco-tourisme

Nouveaux projets

- **Animation d'une plateforme de la transition écologique** où se réunissent les acteurs du territoire qui veulent agir
- **Organisation du tri et recyclage des bouteilles plastiques** avec un objectif de 100% des bouteilles d'eau captées et recyclées;
- Accompagnement à la **création d'une marque destination connue pour son éco-tourisme auprès des touristes**

Zoom sur le dispositif Espaces Valléens

Suite à un appel à projet lancé en février 2020 par l'Union Européenne, la Région AURA et la Région Sud, **la candidature de la CCPEVA au dispositif Espaces Valléens a été retenue!**

Le dispositif vise à **répondre aux enjeux climatiques par la diversification touristique, la complémentarité des activités et des services, la valorisation des patrimoines alpins et la coopération entre territoires.**

La candidature de la communauté de communes a su convaincre le jury en s'appuyant sur une **stratégie sur mesure pour son territoire**, en partenariat avec les offices de tourisme d'Evian-les-Bains et de Châtel: **faire de la Vallée d'Abondance et du Pays d'Evian une destination slow tourisme intégrant le lac, le plateau et la montagne.**

La démarche slow tourisme permet d'agir à la fois sur :

- La **mobilité touristique**;
- La **qualité et la diversité des hébergements**
- La **préservation des patrimoines culturels et naturels.**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Préservé

Envoyé en préfecture le 04/04/2022
Reçu en préfecture le 04/04/2022
Affiché le 
ID : 074-200071967-20220309-DEL019_03_2022-DE



DÉFI 4 - VALORISER LES PATRIMOINES QUI FONDENT L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Les patrimoines naturels, culturels, matériels, immatériels fondent l'identité du territoire. Dans un souci de garantir la qualité du cadre de vie des citoyens et d'accompagner le développement d'un territoire en constante évolution, la CCPEVA s'engage à préserver et valoriser ces patrimoines.

Nos engagements et actions

Poursuivre la préservation du patrimoine bâti et monumental

Réalisés

- Mise en place de la **consultance architecturale**
- **Réalisation du diagnostic du patrimoine** dans le cadre de la candidature au Pays d'Art et d'Histoire

En cours

- **Création du Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine** à la buvette Cachat

Sensibiliser et faire connaître les patrimoines

En cours

Identification et mise en valeur des patrimoines communaux



Sensibiliser et faire connaître les patrimoines

Réalisés

- **Animation** de temps avec les **publics scolaires** par le renforcement du partenariat avec l'Education nationale ;
- **Animation des journées européennes du patrimoine**

En cours

- **Valorisation du label Pays d'Art et d'Histoire** par la mise en place d'une signalétique dans les communes
- Mise en place d'**outils de médiation numériques**



Zoom sur les Schémas architecturaux et paysagers

Pour structurer son action de protection et la valorisation du patrimoine naturel et architectural, le service Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée d'Abondance élabore un outil à destination des communes : **les schémas architecturaux et paysagers**.

Ces schémas visent à donner les clefs d'une bonne gestion de l'espace, de la protection des patrimoines et des paysages tout en définissant l'**évolution souhaitable du territoire dans ses aspects urbanistiques, architecturaux et paysagers** constituts de son identité.

La préservation des paysages et du cadre de vie est un des **enjeux majeurs de maintien de l'identité locale du territoire et le cadre de vie unique** auxquels les habitants sont attachés.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Partenaire de l'économie circulaire



Défi 1

Accompagner les acteurs locaux qui s'impliquent dans l'économie circulaire



Défi 2

Permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et locale



Défi 3

Organiser la valorisation des déchets et le réemploi et réutilisation sur le territoire



Défi 4

Organiser la collecte au service d'un impact limité sur l'environnement



**Ambition 2030 -**

Un territoire d'excellence : Partenaire de l'économie circulaire



DÉFI 1 - ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX QUI S'IMPLIQUENT DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le territoire de la CCPEVA est riche du savoir faire de ses habitants et de ses ressources. Afin de répondre aux défis de la transition écologique, plusieurs acteurs du territoire se sont engagés dans une démarche d'économie circulaire où les matériaux sont réutilisés ou recyclés pour leur donner une seconde vie. La CCPEVA s'engage à accompagner les acteurs locaux du territoire – économique, associatif, usagers - qui s'impliquent dans une telle démarche pour favoriser la production et la consommation locale.

Nos engagements et actions

Mettre en réseau les acteurs locaux engagés dans l'économie circulaire

Réalisés

- **Participation à la création du centre de ressources et d'innovation** en Chablais (CRIC)
- **Co-organisation d'un forum de l'économie circulaire** du Chablais

En cours

- Identification et **mise en réseau des acteurs locaux engagés dans l'économie circulaire**
- Structuration de **projets en collaboration avec la monnaie locale «Le Chab'»**

Créer du lien entre producteurs et consommateurs sur le territoire

Réalisé

- **Réalisation d'une carte interactive** qui répertorie les points de vente des produits locaux sur le territoire



Proposer un soutien logistique ou financier

Réalisés

- **Financement des mesures agro-environnementales et climatiques** à destination des agriculteurs dans le cadre du plan Agro-environnemental
- **Installation de la pépinière d'entreprises DELTA**

En cours

- Organisation d'une **politique volontariste d'acquisition foncière**

Valoriser la richesse produite sur le territoire

Réalisés

- **Soutien à la création et au lancement du Cluster EAU**
- **Soutien financier aux entreprises de la filière bois** dans leurs projets d'agrandissement de bâtiment et d'achat de nouvelles machines (SIAC)

En cours

- **Etude pour le développement des filières d'excellence** (eau, bois et agriculture) avec des labels locaux et nationaux

Zoom sur le Contrat d'objectif territorial

La CCPEVA est engagée dans une stratégie globale de développement durable. Au regard de ses ambitions, **la ministre de la Transition écologique a décidé, en lien avec le Préfet de Haute-Savoie, de lui proposer un appui technique et financier de l'ADEME, via un Contrat d'objectifs territoriaux**. Ce dispositif est intégré au Contrat de relance et de transition écologique signé entre l'Etat et la CCPEVA.

Ce contrat s'appuie sur **deux référentiels complémentaires** : climat-air-énergie et économie circulaire. Ces référentiels conduisent le territoire vers une labellisation mesurant les progrès réalisés.

Concrètement, le programme permet à la collectivité de repenser et d'améliorer :

- **la consommation et la facture d'énergie des bâtiments publics et d'habitat privé,**
- **la mobilité durable,**
- **les énergies renouvelables et de récupération,**
- **la réduction, la collecte et la valorisation des déchets,**
- **l'éco-responsabilité de la commande publique,**
- **la sobriété dans la gestion des ressources naturelles.**



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Partenaire de l'économie circulaire



DÉFI 2 - PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER À UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE



La capacité d'un territoire à s'adapter aux aléas naturels et aux changements passe par sa faculté à s'appuyer sur des circuits alimentaires courts et locaux. La CCPEVA, riche de son ingénierie et de ses espaces agricoles, s'engage à accompagner l'émergence d'un système alimentaire durable et territorialisé par la diversification des filières agricoles locales, le soutien aux acteurs de l'alimentation du territoire et la production d'une cuisine centrale. L'enjeu est autant de proposer une alimentation saine et locale aux publics les plus fragiles de la CCPEVA que de s'engager sur la voie d'un développement durable.

Nos engagements et actions

Encourager les filières agricoles locales

Réalisés

- **Soutien à la filière Vacherin** de la Vallée d'Abondance
- **Promotion de l'alimentation locale et durable** à travers la Ddémarche

En cours

- Elaboration et conduite d'une **stratégie alimentaire locale** avec le SIAC
- **Réhabilitation de la fruitière de Vinzier** en vue d'un atelier de fabrication de fromages



Produire et organiser une offre locale de restauration collective

En cours

- **Suite de l'étude de faisabilité pour la création d'une cuisine centrale** à La Créto dans la perspective de :
 - Fournir des produits locaux aux restaurateurs via la légumerie
 - Distribuer des repas scolaires pour les écoles communales, les crèches et centres de loisirs et le portage de repas pour les personnes âgées isolées
 - Mettre en réseau les agriculteurs et les restaurateurs
 - Distribuer des repas solidaires aux associations du territoire avec les restes alimentaires non utilisés

Structurer une offre alimentaire durable avec les restaurateurs du territoire

Nouveau projet

- Réflexion sur l'accompagnement à la **mise en place d'un de boîtes à restes en matière recyclable chez les restaurateurs du territoire**

Sensibiliser à l'alimentation saine et au gaspillage alimentaire

Réalisés

- **Animation autour du gaspillage dans les écoles**

En cours

- Mise en place **d'une démarche à destination des acteurs de la restauration** pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Nouveau projet

- Animations et événements autour des enjeux d'une **alimentation saine et durable**

**Ambition 2030 -**

Un territoire d'excellence : Partenaire de l'économie circulaire



DÉFI 3 - ORGANISER LA VALORISATION DES DÉCHETS ET LE RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION SUR LE TERRITOIRE



Dans un objectif de limiter son impact sur l'environnement en participant à la prolongation du cycle de vie des déchets et matériaux utilisés, la CCPEVA s'engage à agir sur la valorisation, le réemploi et le ré usage. L'objectif est triple : valoriser les déchets pour créer une nouvelle matière première recyclée ; réutiliser des matières ou produits pour la même utilisation et récupérer des matières finies pour leur donner une nouvelle vie. Par le biais de ce triptyque, la CCPEVA se donne l'ambition d'être un territoire exemplaire en matière de gestion des déchets.

Nos engagements et actions

Assurer la valorisation des déchets quand c'est possible

Réalisés

- **Gestion du site de méthanisation**

En cours

- Participation au groupement de commande pour la **construction du centre de tri privé pour triés tous les emballages sur un site commun à la Haute-Savoie et l'Ain**
- Participation à l'achat et **mise à disposition de composteurs individuels et collectifs**

Nouveau projet

- Incitation au **développement de nouvelles filières de valorisation**



Organiser le réemploi et la réutilisation

Réalisés

- **Installation de bennes pour les déchets de mobilier** dans les déchetteries
- Participation à la collecte et la valorisation des **textiles-linges-chaussures via des bornes d'apport volontaires**

En cours

- **Soutien et implication de la CCPEVA au projet de ressourcerie multi-filière « La R'mize »**
- **Mise en réseau des acteurs économiques et industriels du territoire** sur l'organisation du ré-usage et réemploi

Nouveaux projets

- **Réflexion sur l'amélioration du tri en déchetterie et création d'un espace réemploi**
- **Organisation du tri et recyclage des bouteilles plastiques** avec un objectif 100% des bouteilles d'eau captées et recyclées



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : Partenaire de l'économie circulaire



DÉFI 4 - ORGANISER LA COLLECTE AU SERVICE D'UN IMPACT NUL SUR L'ENVIRONNEMENT



Avec, d'une part, une forte action de sensibilisation à la réduction des déchets, et d'autre part, des pratiques de ramassage et de traitement des déchets innovantes et peu émettrices de gaz à effet de serre, la CCPEVA se donne les ambitions d'une politique de gestion des déchets efficace et avec un impact le plus faible possible sur l'environnement.

Nos engagements et actions

Améliorer les pratiques de ramassage et de traitement avec un objectif impact neutre

En cours

- **Extension du site de méthanisation** pour intégration des agriculteurs de la vallée d'Abondance et optimisation des capacités de stockage liquide et solide
- Déploiement de **points d'apport volontaires** accessibles sur l'ensemble du territoire de la CCPEVA en vue de la suppression des bacs roulants

Nouveaux projets

- **Modernisation du service de collecte pour l'adaptation à l'extension des consignes de tri** et la collecte des biodéchets
- Réflexion sur le déploiement d'un **système numérique de mesurage du remplissage des colonnes d'apport volontaire** par sonde pour optimiser la collecte.



Sensibiliser pour réduire la quantité de déchets produits

Réalisés

- **Mise en place d'animations territoriales** : défi familles « zéro déchet » et « énergie positive », (+ coaching individuel pour les familles ayant participé aux défis)
- Animations de **sensibilisation par les ambassadeurs du tri dans les écoles, collèges et lycées** : animation, visite des centres de tri et participation à des journées de nettoyage et de porte-à-porte des habitants
- Mise en place d'**actions de sensibilisation contre les mégots jetés dans l'espace public** : développement des cendriers en colonne ludiques, distribuer des cendriers de poche, campagnes de sensibilisation « Ici, commence le lac ».

En cours

- **Mise en place d'un plan de prévention des déchets**
- Conduite d'une **campagne de communication et d'information sur les nouvelles consignes de tri**
- **Structuration d'une démarche « les bonnes pratiques »** à destination des usagers, des acteurs économiques du territoire et au sein de la communauté de communes pour sensibiliser à l'adoption des bons gestes dans le cadre de leurs activités

Nouveaux projets

- Intégration des **consignes de tri** et d'un **dispositif de signalement des déchets dans l'application de la CCPEVA**
- Développement d'une **campagne de communication fondée sur la consommation de biens immatériels**

S'appuyer sur les réseaux du territoire

Nouveaux projets

- **Mise en réseau et développement d'actions partenariales** avec des associations du territoire ou nationales; les communes engagées; les comités de quartiers et dans les écoles (avec professeurs, parents d'élèves et éco-délégués)



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : De proximité pour ses usagers



Défi 1 Valoriser la communauté de communes auprès des différents publics

Défi 2 S'appuyer sur la vision des citoyens et partenaires



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : De proximité pour ses usagers



DÉFI 1 – VALORISER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PUBLICS



La CCPEVA a pour enjeu de se faire connaître auprès des citoyens qu'elle administre car jouant un rôle de structure de proximité du service public au côté des communes. L'intercommunalité souhaite valoriser les initiatives prises et les projets qui impactent le quotidien des usagers, administrés, communes, partenaires, entreprises et touristes. Elle s'engage donc à maintenir un lien de proximité avec ses usagers et partenaires par une communication ambitieuse, respectueuse de l'environnement, qui s'appuie sur les communes du territoire.

Nos engagements et actions

Mener une campagne de communication promouvant l'action de la CCPEVA

En cours

- **Renforcement de la visibilité des actions de la CCPEVA** : communication sur le journal municipal et les panneaux d'affichage des communes, déploiement du logo de la CCPEVA et d'un réseau de signalétique, recrutement d'un chargé de communication, etc.

Nouveau projet

- Développement d'une **stratégie digitale et d'une application CCPEVA** proposant informations, démarches et un guide des bonnes pratiques.



Identifier la CCPEVA comme une structure de proximité du service public

En cours

- **Maintien d'un accueil physique comme point d'entrée de la CCPEVA et de la Vallée d'Abondance pour ses usagers** : accueil des publics par des permanences au siège de la CCPEVA, bureau de France services, RAM, etc.
- **Réflexion sur la possibilité d'intégrer des témoignages citoyens dans le journal de l'intercommunalité (« Le Mag »)** pour donner à voir les impacts des projets menés par la CCPEVA.

Promouvoir la solidarité intercommunale auprès des communes de la CCPEVA

En cours

- **Maintien d'une solidarité entre les communes du territoire et la promotion de l'appartenance à un même territoire** par l'organisation de la Conférence des maires, l'élaboration de la démarche Projet de territoire et la participation de la CCPEVA à certains conseils municipaux avec l'accord des communes.



Penser une communication durable

Réalisé
→ **Usage raisonnée du numérique** et des applications en renforçant l'accueil physique et téléphonique.

Nouveau projet
→ **Proposition d'un règlement local de publicité** en vue d'une limitation de la pollution visuelle.

Valoriser l'image d'un territoire d'excellence en matière de développement durable

Réalisé
→ **Mise en relation des projets de la CCPEVA qui répondent aux 17 Objectifs du Développement durable** de l'ONU.



Ambition 2030 -

Un territoire d'excellence : De proximité pour ses usagers



DÉFI 2 – S'APPUYER SUR LA VISION DES CITOYENS ET DES PARTENAIRES



La participation citoyenne est un enjeu important de la démocratie locale. La CCPEVA souhaite inclure les citoyens et ses partenaires dans les projets et politiques publiques qu'elle élabore, en requérant leurs avis et remarques, par des consultations périodiques et inspirantes ainsi qu'en s'appuyant sur son Conseil local de développement.

Outil d'aide à la décision, le Conseil local de développement est un organe consultatif composé de 21 acteurs de la société civile issus des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Les membres du CLD ont été élus par le conseil communautaire en mai 2021 pour une démarche citoyenne non rémunérée jusqu'en 2026.

Nos engagements et actions

Organiser et renforcer les consultations périodiques

Réalisé

- Mise en place du **Conseil local de développement** en début de mandat, mis à contribution dans l'élaboration du Projet de territoire.

En cours

- **Développement des sondages sur des projets identifiés** menés par la CCPEVA pour recueillir l'opinion des usagers et partenaires.